

## **AVIS PUBLIC PUBLIÉ LE 26 MARS**

### **MODIFICATIONS AU PLAN DE TRANSPORT – 30 MARS 2026**

La Société de transport de Sherbrooke publie, pour information, conformément à l'article 79 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01), un avis décrétant les modifications au plan de transport prévues à sa résolution 029-26 adoptée à l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 25 mars 2026. Ces changements concernent la modification au tracé de la ligne 57.

Le tout entrera en vigueur le 30 mars 2026 et les modifications seront apportées au Guide du réseau et au site Web de la STS ([www.sts.qc.ca](http://www.sts.qc.ca)) au cours du mois de mars.

Le 26 mars 2026

La Secrétaire  
Vicky Martineau

